

Le canton de Fribourg doit renoncer à son système d'achats groupés de médicaments pour les EMS

Le modèle fribourgeois est mort

« MAGALIE GOUMAZ

Assurance-maladie » Il n'y aura plus de « modèle fribourgeois ». Le système d'achats groupés et de gestion collective des médicaments pour les résidents des EMS permet pourtant des économies. Mais il n'a pas trouvé grâce aux yeux des assureurs. Pas plus que l'alternative proposée par le canton de Fribourg pour sortir de l'impasse. Après des mois de discussions, une dernière rencontre a eu lieu hier matin à Berne. En vain.

« Les négociations entre le canton de Fribourg et les communautés d'achat des assureurs-maladie n'ont pas abouti », a annoncé un communiqué de presse publié en fin de matinée, alors que la réunion était à peine levée. Les assureurs parlent d'un « échec incompréhensible ». Mais à la tête de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), Anne-Claude Demierre, qui était présente à Berne, ne cache pas son amertume. « C'est nous qui devrions parler d'un échec incompréhensible. Car je ne peux que constater que les assureurs n'ont pas d'intérêt pour la maîtrise des coûts de la santé. Nous n'avons fait que perdre du temps », déclare-t-elle.

Efficace et économe

Au cœur du litige entre le canton de Fribourg et les assurances-maladie: la facturation des médicaments délivrés aux résidents des établissements médico-sociaux (EMS) et surtout une nouvelle directive fédérale. La consommation de médicaments ne peut plus être facturée de manière forfaitaire. Chaque résident d'EMS doit fournir ses propres données à son assurance-maladie.

Les Fribourgeois ont réalisé tardivement les implications de cette nouvelle manière de faire, qui remet en question son organisation cantonale. Dans le canton de Fribourg, les EMS appliquent en effet depuis 2002 des forfaits. Le système permet des commandes groupées de médicaments, achetés « au prix d'usine », et évite le gaspillage, une même boîte pouvant servir pour plusieurs personnes. Résultat: le coût en médicaments



Les EMS du canton de Fribourg ont jusqu'au 1^{er} juillet pour revoir le système d'achats de médicaments pour leurs résidents. Alain Wicht

par jour et par résident s'élevait en 2016 à 4,80 francs à Fribourg alors que la moyenne suisse était de 8,55 francs.

Alternative fribourgeoise

Conscient de devoir s'adapter à la nouvelle directive fédérale, le canton a proposé une alternative. Sa solution était informatique, soit un programme permettant d'extraire les données personnelles des systèmes informatiques des EMS. Ceci en collaboration avec le CHUV et la coopérative professionnelle des pharmaciens suisses (OFAC). « Ce modèle est com-

plexe et englobe trop d'acteurs », estime Christophe Kaempf, au nom des communautés d'achat des assureurs-maladie. Un argument que réfute Anne-Claude Demierre. « Les assureurs ne s'y sont pas vraiment intéressés. Ils n'ont jamais voulu nous fournir une assistance technique, ne serait-ce que pour vérifier ce système. Ils se sont contentés de dire que ça ne fonctionnait pas », déplore la conseillère d'Etat.

De leurs côtés, les assureurs ont aussi proposé deux alternatives. La première consistait à maintenir les commandes

groupées des EMS puis de procéder à une facturation interne. La seconde proposition impliquait de mandater une pharmacie externe, avec un forfait pour indemniser le conseil du pharmacien. Deux solutions écartées par le canton de Fribourg. La première en raison du coût administratif pour les EMS, la seconde n'étant pas acceptable pour les pharmaciens.

Jusqu'au 1^{er} juillet

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP), qui invitait les partenaires à trouver une solu-

tion, indique ne pas avoir la compétence pour intervenir dans ce dossier. Mais Anne-Claude Demierre compte sur l'intervention à Berne des parlementaires fribourgeois. Ce qui prendra du temps. D'ici là, les EMS doivent revoir leur organisation pour distribuer aux résidents les médicaments dont ils ont besoin. Ils ont jusqu'au 1^{er} juillet pour se conformer à la directive fédérale. Mais comme le précise le communiqué des assureurs, l'échec des négociations « n'entraîne aucune conséquence négative pour les résidents des homes ». »

« Les assureurs n'ont fait que dire que ça ne fonctionnerait pas » Anne-Claude Demierre

PUBLICITÉ

PRIX À L'INNOVATION INNOVATIONSPREIS
FRIBOURG - FREIBURG
2018/2019

VOUS FAITES LA DIFFÉRENCE, FAITES-NOUS SIGNE !

- Prix d'une valeur de CHF 50'000.-
- Deux catégories: « Entreprise » et « Start-up »
- Une mention « Cleantech »
- Couverture médiatique intensifiée
- Remise des prix avec 500 participants

Faites-nous parvenir votre dossier de candidature jusqu'au 30 juin 2018 sur notre site Internet.

Infos et participation:
www.innovationfr.ch



ÉTAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'économie et de l'emploi DEE
Wirtschafts- und Arbeitsdirektion WAD

BCF
FKB

Le Port ouvre à la belle saison

Fribourg » Le Port, ancré en Basse-Ville de Fribourg, ouvre ses portes du 9 mai au 9 septembre, communique l'association Espace-Temps et la Fondation Saint-Louis qui reprend la gestion du projet. Pour célébrer le démarrage de la 5^e édition du projet socioculturel, une soirée y sera organisée le 9 mai.

Les festivités commenceront à 18 h 30 sous les airs de la Société de musique de Treyvaux. Un atelier enfants sera proposé, des stands de restauration seront installés sur place et l'artiste Serge Nidegger et la photographe Valentine Brodard dévoileront une série de travaux.

Quant au programme cette année, outre les jardins cultivés par des volontaires, la scène en plein air pour différentes activités et le bistro écoresponsable, des marchés thématiques dédiés à la vente de matériel de seconde main et au troc seront organisés, relève l'association. Le terrain de jeu favori du Port, le jardin, restera bien fertile avec quatre rencontres thématiques durant l'été, dont une « Journée du pourri ou moisissures, champignons, mycorhizes et fermentations ».

Parmi les nouvelles activités, le réaménagement des places de jeux, mené par le collectif La Rékup', et la construction d'une cui-

sine extérieure avec four à pain ont déjà démarré ce printemps. Seront aussi au menu des ateliers de *upcycling* (recyclage de matériaux), un tournoi de foot ou la mise en place d'une « chorale-orchestre mixte éphémère ».

Pour rappel, Espace-Temps cède progressivement les rênes du projet aux nouveaux acteurs souhaitant s'investir sur le site. En mars, l'association a officiellement transmis la gestion globale du Port à la Fondation Saint-Louis, mais continuera de piloter les secteurs des jardins et de la programmation, en collaboration avec la fondation. »

IGOR CARDELLINI

GUIN

DES MOUTONS SUR L'A12

Hier en fin de journée, cinq moutons se sont échappés de leur enclos près du pont de la Madeleine, entre Granges-Paccot et Guin, et se sont retrouvés sur l'autoroute A12, à environ 500 mètres de la sortie Fribourg-Nord. « Il y a eu des freinages d'urgence et deux véhicules se sont touchés », indique Patrick Beaud, représentant de la police fribourgeoise. Il n'y a toutefois aucun blessé. NM

Fière de
ses racines

LA LIBERTÉ